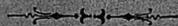


DOCUMENTS RELATIFS

A LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS

26, PLACE DU MARCHÉ-SAINT-HONORÉ, 26



Année 1891



MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1891

1844

1844

1844

The first of these is the fact that the
the second is the fact that the
the third is the fact that the

the fourth is the fact that the
the fifth is the fact that the
the sixth is the fact that the

the seventh is the fact that the
the eighth is the fact that the

F 8 E 28

17265

DOCUMENTS



I

Statuts de la Société générale des Prisons.

ARTICLE PREMIER. — L'Association dite « Société générale des Prisons » fondée en 1877, a son siège à Paris. Elle a pour objet de contribuer à l'amélioration du système pénitentiaire.

Elle se propose d'atteindre ce but :

- 1° Par l'institution de réunions périodiques où sont examinées les questions ayant trait au régime des établissements pénitentiaires ;
- 2° Par des publications périodiques et spéciales ;
- 3° Par un concours actif donné aux commissions, sociétés et œuvres de patronage formées pour venir en aide aux prisonniers libérés.

ART. 2. — La Société se compose de membres titulaires résidant à Paris, dans les départements et à l'étranger ; pour être membre titulaire il faut : 1° être présenté par deux membres de la Société et agréé par le Conseil de direction ; 2° payer une cotisation annuelle dont le minimum est de 20 francs.

Elle comprend en outre les membres correspondants à l'étranger dont la liste est arrêtée chaque année par le Conseil de direction.

Tout membre qui n'a pas acquitté sa cotisation de l'année peut, après deux avertissements, l'un du Trésorier, et l'autre du Secrétaire général, être déclaré démissionnaire par décision du Conseil.

ART. 3. — La Société est administrée par un Conseil de direction composé de :

1° Un Président élu pour deux ans et non immédiatement rééligible;

2° Quatre Vice-Présidents et vingt membres au moins élus pour quatre ans, renouvelables par quart, et non immédiatement rééligibles;

3° Un Secrétaire général, quatre Secrétaires au moins et un Trésorier nommés chaque année par le Conseil.

Le Conseil se réunit tous les mois et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du quart de ses membres.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine assemblée générale.

La présence de la moitié des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu un procès-verbal des séances du Conseil qui est signé par le Président et le Secrétaire.

Le Conseil autorise toutes les dépenses.

Il ordonne et surveille toutes les publications.

ART. 4. — Les délibérations relatives à l'acceptation des dons et legs, aux acquisitions et échanges d'immeubles sont soumises à l'approbation du Gouvernement.

ART. 5. — Le Trésorier représente la Société en justice et dans tous les actes de la vie civile; il n'acquiesce aucune dépense si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil de direction et ordonnée par le Secrétaire général.

ART. 6. — Le Conseil désigne chaque année un de ses membres pour administrer la bibliothèque et les archives de la Société.

Toutes les fonctions des membres de la Société sont gratuites.

ART. 7. — Les ressources de la Société se composent :

1° Des cotisations et souscriptions de ses membres;

2° Des dons et legs dont l'acceptation aura été autorisée par le Gouvernement;

3° Des subventions qui pourraient lui être accordées;

4° Du produit des ressources créées à titre exceptionnel avec l'autorisation du Gouvernement.

5° Enfin du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

ART. 8. — Les fonds disponibles seront placés en rentes nominatives 3 o/o sur l'État ou en obligations nominatives de chemin de fer dont le minimum d'intérêt est garanti par l'État.

ART. 9. — Le fonds de réserve comprend :

1° Le dixième de l'excédent des ressources annuelles à partir du jour de la reconnaissance.

2° La moitié des libéralités autorisées sans emploi.

Ce fonds est inaliénable : ses revenus peuvent être appliqués aux dépenses courantes.

ART. 10. — Les réunions des membres de la Société ont lieu tous les mois, sauf pendant les vacances. Leur ordre du jour est réglé par le Conseil de direction.

Aucune discussion ne peut avoir lieu dans les séances que sur les questions portées à l'ordre du jour.

Les travaux soumis aux réunions ne sont l'objet d'aucun vote.

Les propositions concernant les travaux ou l'administration de la Société sont renvoyées sans débats à l'examen du Conseil.

L'assemblée générale annuelle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil de direction.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés, chaque année, à tous les membres, au Préfet de la Seine et au Ministre de l'intérieur.

ART. 11. — La qualité de membre de la Société se perd :

1° Par la démission ;

2° Par la radiation prononcée pour motifs graves par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents, sur le rapport du Conseil de direction et le membre intéressé dûment appelé à fournir ses explications.

ART. 12. — La Société peut se diviser en différentes sections ou commissions dont le nombre et les attributions sont arrêtés chaque année par le Conseil.

ART. 13. — Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil de direction ou sur la demande de vingt-cinq membres, soumise au bureau au moins trois mois à l'avance. L'assemblée extraordinaire spécialement convoquée à cet effet ne peut modifier les statuts qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

La délibération de l'assemblée est soumise à l'approbation du Gouvernement.

ART. 14. — Il en sera de même et dans les mêmes conditions en cas de demande de dissolution.

L'assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de la Société et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre, au moins, la moitié plus un des membres en exercice. Ses résolutions sont prises à la majorité des membres présents et soumises à l'approbation du Gouvernement.

ART. 15. — En cas de dissolution, l'actif de la Société est attribué par délibération de l'assemblée générale prise à la majorité absolue des membres présents, à un ou plusieurs établissements analogues et reconnus d'utilité publique.

Cette délibération est soumise à l'approbation du Gouvernement.

ART. 16. — Il sera procédé de même en cas du retrait de l'autorisation donnée par le Gouvernement. Dans le cas où l'assemblée générale se refuserait à délibérer sur cette attribution, il sera statué par un décret rendu en forme des règlements d'administration publique.

ART. 17. — Un règlement intérieur, adopté par l'assemblée générale et approuvé par le préfet, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents statuts. Il peut toujours être modifié dans la même forme.

II

Règlement de la Société générale des Prisons.

TITRE PREMIER

Conditions d'admission. -- Cotisations.

ARTICLE PREMIER. — Toute présentation d'un membre est adressée par écrit au Secrétaire général.

ART. 2. — Les membres nouveaux sont informés de leur admission par une lettre du Secrétaire général.

ART. 3. — Les membres payent une cotisation annuelle de 20 francs.

ART. 4. — Les membres correspondants étrangers ne sont pas soumis au paiement de la cotisation.

La liste des membres correspondants est arrêtée chaque année par le Conseil de direction.

ART. 5. — Tout membre qui n'a pas acquitté sa cotisation de l'année peut, après deux avertissements, l'un du Trésorier, et l'autre du Secrétaire général, être déclaré démissionnaire par décision du Conseil.

ART. 6. — La liste générale des membres est adressée par les soins du Trésorier et imprimée au commencement de chaque année, après avoir été soumise au Conseil.

TITRE II

Conseil de direction.

ART. 7. — Le Conseil se réunit au moins une fois par mois, du mois de novembre au mois de juillet, sur la convocation du Président.

ART. 8. — Le Conseil de direction nomme, dans son sein, deux commissions présidées par le Président ou par un Vice-Président désigné par lui : la *Commission des Études*, chargée de préparer

l'ordre du jour des séances et de publier le *Bulletin* de la Société; la *Commission des Œuvres*, chargée d'examiner les propositions relatives à l'action extérieure de la Société.

Ces Commissions agissent sous l'autorité du Conseil et dans la mesure des pouvoirs qui leur sont délégués par lui.

Le Secrétaire général en fait partie.

TITRE III

Travaux de la Société.

ART. 9. — Les procès-verbaux des séances du Conseil sont rédigés par un des Secrétaires et signés par le Président.

ART. 10. — Les séances générales ont lieu, au moins une fois par mois, du mois de décembre au mois de juin.

Les jours des séances sont fixés par le Conseil de direction.

ART. 11. — Aucune discussion ne peut avoir lieu que sur les questions portées à l'ordre du jour.

Les propositions concernant les travaux ou l'administration de la Société sont renvoyées sans débat à l'examen du Conseil.

Aucun vote n'a lieu que sur les questions soumises à la Société par le Conseil de direction : l'élection des membres du Conseil, l'approbation des comptes du Trésorier.

ART. 12. — Les sujets d'étude sont mis à l'ordre du jour par le Conseil, sur la proposition soit d'un des membres de la Société, soit d'une des sections dont il est parlé en l'article suivant. Il donnent lieu à un rapport écrit de la part de leur auteur et sont suivis d'une discussion orale, soit à la même séance, soit dans une séance suivante.

ART. 13. — Les membres qui veulent prendre une part active aux travaux de la Société sont inscrits, sur leur demande, dans une section correspondant à l'une des branches des études de la Société.

Le nombre de ces sections est déterminé chaque année par le Conseil de direction.

ART. 14. — Elles se réunissent sur la convocation et sous la présidence de membres désignés chaque année par le Conseil de direction.

Elles nomment leur Bureau et fixent l'ordre de leurs travaux.

Le Secrétaire général est informé de l'heure et du lieu de toutes les réunions, et peut y assister ou s'y faire représenter par un des Secrétaires de la Société.

ART. 15. — Les propositions des sections relatives à l'ordre du jour des séances générales, à la composition du *Bulletin* et aux œuvres de la Société, sont transmises par l'intermédiaire du Secrétaire général aux Commissions dont il est question en l'article 8.

Les livres et documents de toute nature communiqués à la Société sont transmis par le Secrétaire général au Président de la section compétente, qui les distribue aux membres pour qu'il soit fait à la section un rapport sommaire sur le contenu de ces documents.

ART. 16. — Toutes les communications doivent être adressées au Secrétaire général, au siège de la Société.

Toute la correspondance doit être signée ou visée par le Secrétaire général, ou l'un des Secrétaires désigné par lui.

TITRE IV

Dispositions diverses.

ART. 17. — Le Conseil désigne chaque année un de ses membres pour administrer la bibliothèque et les archives de la Société.

ART. 18. — Une *Commission des comptes*, composée de trois membres nommés chaque année par le Conseil, donne son avis sur toutes les dépenses proposées et sur les traités à passer, notamment avec l'imprimeur et l'éditeur.

Elles reçoit les comptes du Trésorier et fait son rapport au Conseil. Elle vérifie l'état matériel de la bibliothèque et des archives.

ART. 19. — Le compte des recettes et dépenses est arrêté au 30 novembre de chaque année.

III

Conseil de direction pour l'année 1891.

Président :

M. le conseiller PETIT.

Présidents honoraires :

MM. BÉRENGER, sénateur, ancien vice-président du conseil supérieur des Prisons.

MERCIER, premier président honoraire de la Cour de cassation.

BÉTOAUD, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris.

RIBOT, député, Ministre des affaires étrangères.

Vice-Présidents :

MM. AUBÉPIN, Président du Tribunal de la Seine.

DUVERGER, professeur honoraire à la Faculté de droit.

GRESSON, bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris.

DUBOIS (G.) avocat à la Cour de Paris.

Membres du Conseil :

ARBOUX (le pasteur), aumônier des prisons de Paris.

BOURNAT, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien membre du Conseil supérieur des Prisons.

CAMOIN DE VENCE, ancien magistrat.

DESJARDINS, professeur à la Faculté de droit de Paris.

FLANDIN, vice-président au Tribunal de la Seine.

FORTIER (l'abbé), aumônier de la Santé et de la maison de correction militaire.

JORET-DESCLOSIÈRES, avocat à la Cour de Paris.

LACOINTA, ancien avocat général à la Cour de cassation, avocat à la Cour de Paris.

MM. LEVEILLÉ professeur à la Faculté de droit de Paris.
LEFÉBURE, ancien sous-secrétaire d'État.
MOTET (le Dr), médecin de la Maison d'éducation correctionnelle.
RIVIÈRE, ancien magistrat.
ROBIN (le pasteur).
TURCAS, Président du Tribunal de Rambouillet.
VANIER, vice-président au tribunal de la Seine.
VIAL, ancien magistrat.
VARIN, avocat à la Cour de Paris.
VOISIN (Félix), conseiller à la Cour de cassation.
YVERNÈS, chef de division au Ministère de la justice.
ZADOC KAHN, grand rabbin de France.

Secrétaire général :

M. FERNAND DESPORTES, avocat à la Cour de Paris, ancien membre
du Conseil supérieur des Prisons.

Secrétaire général adjoint :

M. RIVIÈRE, ancien magistrat

Secrétaires :

MM. BAILLIÈRE, avocat à la Cour de Paris.
BOGELOT, avocat à la Cour de Paris.
GRIPON, avocat à la Cour de Paris.
JAMES-NATTAN, avocat à la Cour de Paris.

Trésorier :

M. N.

Agent de la Société :

M. CANONGE, avenue de la Station, 22, à Neuilly-Plaisance (Seine
et-Oise).

IV

Sections.

PREMIÈRE SECTION

Questions pénitentiaires en France.

Président : M. DUVERGER.

Vice-président : M. LACOINTA.

Secrétaire : M. GRIPON.

DEUXIÈME SECTION

Patronage et mesures préventives.

Président : M. le D^r Th. ROUSSEL, sénateur.

Vice-président : M. le pasteur ROBIN.

Secrétaire : M. BOGELOT.

TROISIÈME SECTION

Questions pénitentiaires à l'étranger.

Président : M. Georges DUBOIS, avocat à la Cour de Paris.

Vice-président : M. RIVIÈRE, ancien magistrat.

Secrétaire : M. BAILLIÈRE.

V

Commissions.

Commission des études.

M. LACOINTA, président.
MM. DUVERGER.
VANIER.

Commission des œuvres.

M. LEFÉBURE, président.
MM. PASSEZ.
le pasteur ARBOUX.

Commission des comptes

M. DUBOIS, président.
MM. BARRA.
JORET-DESCLOSIÈRES.
PAGÈS.

VI

Bibliothèque.

Bibliothécaire : M. LE COURBE, avocat à la Cour de Paris.

Commission de l'œuvre des bibliothèques des colonies privées.

M. le Dr MARJOLIN, président.
MM. LACOINTA.
JORET-DESCLOSIÈRES.

VII

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PRISONS

AU 1^{er} JANVIER 1891.

PARIS

BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, au Palais-Bourbon.

COMITÉ DE LÉGISLATION ÉTRANGÈRE, au Ministère de la justice, place Vendôme.

LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS, à la Bibliothèque, rue du Panthéon.

MINISTÈRE DE LA MARINE, rue Royale, 2 : La Direction des colonies,

pour 1^o le chef de l'administration pénitentiaire pour la Guyane, 2^o le chef de l'administration pénitentiaire pour la Nouvelle-Calédonie, 3^o le chef du 2^e Bureau des Colonies.

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE DE LA PRÉFECTURE DE LA SEINE, à l'Hôtel de Ville.

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE, quai des Orfèvres, 36.

MM.

D'ABBADIE (Madame), 32, rue Vanneau.

AMY, notaire, rue Franklin, 15, Paris-Passy.

ANDRÉ (Alfred), ancien député de la Seine, rue de la Boétie, 49.

ARBOUX (le pasteur), aumônier des prisons, rue de Vaugirard, 73.

AUBÉPIN, président du Tribunal civil de la Seine, rue de Las-Cases, 10.

MM.

AUCOC, ancien président de section au Conseil d'État, membre de l'Institut, rue Sainte-Anne, 51.

AUDIFFRET-PASQUIER (le duc d'), sénateur, rue Fresnel, 23.

BABINET, conseiller à la Cour de cassation, ancien membre du Conseil supérieur des Prisons, rue Lalerrière, 4.

BAILLIÈRE, avocat, boulevard Haussmann, 128.

BALSAN, ancien député, rue de la Baume, 8.

BAMBERGER (Henri), rond-point des Champs-Élysées, 14.

BARBOUX, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel, quai de la Mégisserie, 10.

BARRA, inspecteur du service des transfèrements, au ministère de l'intérieur, rue de Varenne, 16.

BARTHÉLEMY (le marquis de), ancien préfet, rue Cambacérès, 15.

BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères, boulevard Flandrin, 4.

BEAURY-SAUREL (M^{me}), inspectrice générale des prisons de la Seine, avenue de Villiers, 122.

BEAUVAIS (le D^r de), médecin en chef de Mazas, rue de Trévise, 39.

BELEYS, rue Tailbout, 81.

BÉRENGER, sénateur, membre de l'Institut, ancien Vice-président du Conseil supérieur des prisons, président de la Société générale de patronage des libérés, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.

BERTRAND (Edmond), avocat général près la Cour de cassation, boulevard Malesherbes, 29.

BÉTOLAUD, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel, avenue Marceau, 21.

BINOCHÉ, avocat à la Cour d'appel, rue d'Hauteville, 23.

BLANC, juge au Tribunal civil de la Seine.

BOBIÈRE DE VALLIÈRE, ancien magistrat, rue de Rennes, 73.

BOGÉLOT, avocat à la Cour d'appel, rue Perrault, 4.

BOISLISLE (de), juge au tribunal de la Seine, rue de Mézières, 8.

BONDY (Comte de), sénateur, rue de Montalivet, 7.

BONNET, ancien substitut près le Tribunal de la Seine, rue des Saints-Pères, 78.

BONNEVILLE DE MARSANGY, conseiller honoraire à la Cour d'appel, ancien membre du Conseil supérieur des prisons, rue de Miro-mesnil, 21.

MM.

- BOULLAIRE (JULES), ancien magistrat, rue Portalis, 14.
BOURDILLON, avocat à la Cour d'appel, rue Taitbout, 89.
BOURNAT, avocat à la Cour d'appel, ancien membre du Conseil supérieur des prisons, secrétaire général de la Société des jeunes détenus du département de la Seine, rue Jacob, 20.
BOURSAUS, inspecteur général des services administratifs du Ministère de l'intérieur, avenue Malakoff, 123.
BROGLIE (DUC DE), membre de l'Académie française, ancien président du Conseil des ministres, rue de Solferino, 10.
BRUEYRE, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, rue Murillo, 9.
BRUNET, chef de bureau à la direction de l'Administration pénitentiaire, rue Cambacérés (Ministère de l'intérieur).
BUSCHE, ancien magistrat, rue Taitbout, 80.
BUSSIÈRE (LÉON DE), ancien conseiller d'État, rue Cambacérés, 8.
- CACHEN (M^{me}), présidente de la Maison israélite de refuge pour l'enfance, rue de Hanovre, 6.
CALARY, président à la Cour d'appel, quai d'Orsay, 11.
CALMANN-LÉVY, libraire-éditeur, rue Auber, 3.
CAMOIN DE VENCE, ancien magistrat, rue de Rome, 53.
CARBONNIER, avocat, rue Roquépine, 12.
CARTIER (ERNEST), avocat à la Cour d'appel, rue du Cirque, 8.
CHATON (A.), avocat à la Cour de Paris, boulevard Richard-Lenoir, 6.
CHENAL, avocat à la Cour d'appel, rue Saint-Honoré, 229.
CHEVRIER, avocat général à la Cour de cassation, rue de Téhéran, 13.
CHEYSSON, inspecteur général des ponts et chaussées, boulevard Saint-Germain, 115.
CHOPPIN, ancien directeur de l'administration pénitentiaire, rue de Londres, 29.
CIBIEL, député, rue de l'Élysée, 8.
CLAIRIN, avocat à la Cour d'appel, rue de Rome, 133.
COLLOT, avocat à la Cour d'appel, rue Turbigo, 2.
COLMET D'AGE, doyen honoraire de la Faculté de droit de Paris, boulevard Saint-Germain, 126.
CORNUAU, ancien conseiller d'État, ancien préfet, rue de la Rochefoucauld, 28.
CORNÛ (DE), avocat à la Cour d'appel, rue de la Boétie, 19.

MM

- COSTE (Régis), avocat à la Cour d'appel, avenue de l'Opéra, 10.
CRÉMIEUX, avocat à la Cour d'appel, rue de l'Arcade, 34.
CRESSON, bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour d'appel, rue Cambon, 41.
CUVIER, ancien conseiller d'État, sous-gouverneur de la Banque de France, rue Clément Marot, 22.
- DAGUIN (Fernand), avocat à la Cour d'appel, rue de l'Université, 29.
DARESTE, conseiller à la Cour de cassation, membre de l'Institut, quai Malaquais, 9.
DELACOUR, ancien chef de bureau à la direction de l'Administration pénitentiaire, rue Jacob, 46.
DELACOURTIE, ancien président de la Chambre des avoués, avenue Malakoff, 2.
DELAGRAVE, libraire, rue Soufflot, 15.
DELAIRE (Alexis), ancien élève de l'École polytechnique, boulevard Saint-Germain, 238.
DELISE, conseiller à la Cour de cassation, rue de Berne, 2.
DESJARDINS (Albert), membre de l'Institut, ancien sous-secrétaire d'État, ancien député, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue de Condé, 30.
DESJARDINS (Arthur), avocat général à la Cour de cassation, membre de l'Institut, rue de Solférino, 2.
DESORMEAUX (Dr), chirurgien des hôpitaux, rue de Verneuil, 11.
DESPORTES (Fernand), avocat à la Cour d'appel, ancien membre du Conseil supérieur des prisons, rue Joffroy, 60.
DESTRESSE DE LANZAC DE LABORIE, conseiller à la Cour d'appel, rue Cassette, 15.
DEVIN (Léon), avocat à la Cour d'appel, rue de la Bienfaisance, 17.
DREYFUS (Ferdinand), avocat à la Cour d'appel, membre et secrétaire du Conseil supérieur des prisons, boulevard de Courcelles, 50.
DUBOIS (Georges), avocat à la Cour d'appel, ancien substitut du procureur général, rue de Rome, 60.
DUBOST, juge suppléant au Tribunal de la Seine, rue d'Anjou, 7.
DU BUI, avocat à la Cour d'appel, rue de Clichy, 47.
DUPUY (M^{me}), inspectrice générale des services administratifs du Ministère de l'intérieur, rue Poisson, 10, aux Ternes.
DUVERGER, professeur honoraire à la Faculté de droit de Paris, place du Panthéon, 10.

MM.

- FALATEUF (Oscar), ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel, boulevard des Capucines, 6.
- FANET, avoué à la Cour d'appel, rue Saint-Honoré, 2.
- FAURE, avocat à la Cour d'appel, avenue Victoria, 14.
- FERAY, sénateur, rue de l'Arcade, 8.
- FERRY (Charles), ancien député, rue Bayard, 1.
- FITREMANN, juge suppléant près le Tribunal de la Seine, rue Saint-Honoré, 191.
- FLANDIN, vice-président du tribunal de 1^{re} instance, rue du Bac, 97.
- FORTIER (l'abbé), aumônier de la Santé et de la maison de correction militaire, avenue d'Orléans, 12.
- FOURET, libraire-éditeur, boulevard Saint-Germain, 79.
- FRANCK-CHAUVEAU, sénateur, rue de la Bruyère, 47.
- GASTÉ (DE), député, avocat à la Cour d'appel, rue Saint-Roch, 19.
- GAUNÉ, vice président honoraire au Tribunal de la Seine, rue de Rome, 27.
- GEVELOT, député, rue de Clichy, 10.
- GIGOT (Albert), ancien préfet de police, rue Bel-Respiro, 9.
- GLANDAZ, ancien conseiller à la Cour d'appel, rue de Miromesnil, 59.
- GOUIN, sénateur, rue de Lisbonne, 33.
- GOUPIL DE PRÉFELN, rue des Mathurins, 30.
- GOUVION SAINT-CYR (Marquis DE), ancien député, rue d'Aguesseau, 16.
- GREFFIER, conseiller à la Cour de cassation, rue de Berlin, 35.
- GREMAILLY, architecte, rue Saint-Honoré, 350.
- GRESSIER, avocat à la Cour d'appel, ancien ministre, boulevard Haussmann, 73.
- GRÉVY, ancien président de la République, ancien bâtonnier, avenue d'Iéna, 2.
- GRIOLET, maître des requêtes honoraire, administrateur de la Compagnie du chemin de fer du Nord, avenue Henri Martin, 97.
- GUEX, avenue de Messine, 2.
- GRIPON, rue Cambacérés, 6.
- HAUSSONVILLE (le comte D'), ancien député, ancien membre du Conseil supérieur des Prisons, membre de l'Académie française, rue Saint-Dominique, 41.
- HÉBERT (Émile), membre du Conseil général de l'Eure, place de la Concorde, 6.

MM.

- HERBELOT (D'), ancien avocat général à la Cour de Paris, rue de Tournon, 4.
- HERBETTE, conseiller d'État, directeur de l'Administration pénitentiaire, rue Fortuny, 17.
- HERZOG (E.), attaché au Ministère des affaires étrangères, rue Tiquetonne, 64.
- HEURTEAU, ancien chef du premier bureau de la direction des affaires criminelles au Ministère de la justice, rue de Seine, 34.
- HUA, conseiller à la Cour d'appel, rue des Saints-Pères, 81.
- ILVAINE (Miss Mac), avenue d'Iéna, 28.
- JOFFRÈS (M^{me}), rue de Lisbonne, 31.
- JOLY (Henri), doyen honoraire de Faculté, rue de Rennes, 106 bis.
- JORET-DESCLOSIÈRES, avocat à la Cour d'appel, rue Garancière, 6.
- JOSSE, négociant armateur, avenue Hoche, 8.
- JOSSEAU (Paul), avocat à la Cour d'appel, rue de Suresnes, 7.
- KLATTENOFF (Auguste), rue de Braque, 7.
- LACAZE, sénateur, ancien membre du Conseil supérieur des Prisons, rue de Grenelle, 107.
- LACOINTA, ancien avocat général à la Cour de cassation, avocat à la Cour d'appel, ancien membre du Conseil supérieur des prisons, rue de Miromesnil, 8.
- LALAIN-CHOMEL (DE), juge suppléant au Tribunal de la Seine, rue de l'Université, 5.
- LALLEMAND (Léon), avocat à la Cour d'appel, rue des Beaux-Arts, 5.
- LALOU, ancien président du Conseil des inspecteurs généraux des prisons, ancien membre du Conseil supérieur des prisons, rue de Miromesnil, 95.
- LAMÉ FLEURY, conseiller d'État, rue de Verneuil, 62.
- LAPORTE, juge suppléant au Tribunal de la Seine, rue Saint-Simon, 2.
- LAROMBIÈRE, membre de l'Institut, premier président honoraire de la Cour de cassation, rue d'Assas, 5.
- LE COURBE, avocat à la Cour d'appel, place du Marché-Saint-Honoré, 26.
- LEFÈBURE, ancien député, ancien sous-secrétaire d'État, ancien membre du Conseil supérieur des prisons, avenue Marceau, 36.
- LEFORT, avocat à la Cour de cassation, rue Blanche, 54.
- LEPILEUR (le Dr), médecin de la prison de Saint-Lazare, rue de l'Arcade, 15.
- LEREDU, avocat à la Cour d'appel, rue d'Hauteville, 66.
- LESCOUVÉ, conseiller à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, 129.

MM.

- LÉVEILLÉ, professeur à la Faculté de droit, rue du Cherche-Midi, 55.
LÈVÈQUE DE VILMORIN (H.), négociant, quai de la Mégisserie, 4.
LIÈGE D'IRAY, ancien avocat général près la Cour d'appel de Toulouse, rue du Vieux-Colombier, 20.
LIMPERANI, conseiller à la Cour d'appel, place Saint-Sulpice, 12.
LOEW, président de chambre à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, 262.
LYON-CAEN, professeur à la Faculté de droit, rue Soufflot, 13.

MANSAIS (Jules), président de la Compagnie des référendaires au Sceau de France, rue Fortuny, 16.
MALASSIS DE LA CUSSONNIÈRE, ancien magistrat, avenue du Trocadéro, 46.
MALLET (M^{me}), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 37.
MANCHON, rue du Rocher, 56.
MARBEAU, ancien conseiller d'État, rue de Londrès, 27.
MARCÈRE (DE), sénateur, ancien ministre, rue Montaigne, 23.
MARION, négociant à Paris, cité Bergère, 14.
MARJOLIN (le D^r), chirurgien honoraire des hôpitaux, rue Chap-tal, 16.
MARTEL, ancien président du Sénat, boulevard Haussmann, 180.
MARTIN (Albert), avocat à la Cour d'appel, rue d'Anjou-St-Honoré, 23.
MARTIN (Abel-Tommy), avocat à la Cour d'appel, rue Frédéric-Bastiat, 3.
MARTIN DU GARD (Paul), avoué près le Tribunal de la Seine, rue Sainte-Anne, 69.
MARTIN-FEULLÉE, ancien Ministre de la justice, avocat à la Cour d'appel, boulevard Malesherbes, 154.
MARTINI, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, boulevard Haussmann, 171.
MAYER (Salomon), conseiller du Gouvernement d'Autriche, rue Drouot, 14.
MAYNIEL, conseiller d'État, rue des Écuries d'Artois, 29.
MAZEAU, sénateur, premier président de la Cour de cassation, cité Vanneau, 10.
MÉRODE (DE), ancien sénateur, rue Saint-Guillaume, 14.
MICHEL (Léon), professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris, rue Bonaparte, 31.
MOLLAT, rue de Maubeuge, 90.
MONOD (M^{lle} S.), rue de Reuilly, 95.
MONTALIVET (Georges DE), rue Roquépine, 14.

MM.

- MOREL D'ARLEUX, notaire, rue de Rivoli, 28.
- MOTET (le D^r), médecin de la Maison d'éducation correctionnelle, rue de Charonne, 161.
- MULLER, propriétaire, avenue Kléber, 11.
- NATTAN (James), avocat à la cour d'appel, rue de Grétry, 5.
- NORMAND, membre de l'Institut, inspecteur général des bâtiments pénitentiaires, rue des Martyrs, 51.
- NORMANDIE (DE), sénateur, ancien gouverneur de la Banque de France, boulevard Haussmann, 89.
- NOTTIN, ancien avoué près le Tribunal de la Seine, quai des Célestins, 4.
- ONFROY DE BRÉVILLE, conseiller à la Cour d'appel, boulevard Saint-Germain, 195.
- PAGÈS, ancien substitut du procureur général près la Cour d'appel, rue de Bellechasse, 31.
- PAGÈS, chef de bureau au Ministère des finances, rue Jacob, 23.
- PAISANT (Alfred), juge au Tribunal civil de la Seine, rue de Bellechasse, 60.
- PARMENTIER (Charles), ancien magistrat, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 164.
- PASSEZ (Ernest), avocat à la Cour de cassation, rue Saint-Guillaume, 19.
- PAYELLE, chef de bureau au Ministère de l'intérieur (services des arrêtés), rue Cambacérès.
- PETIT, conseiller à la Cour de cassation, ancien membre du Conseil supérieur des prisons, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 241, *Président de la Société*.
- PETITON, avocat général à la Cour de cassation, rue du Bac, 92.
- PICOT, membre de l'Institut, ancien directeur des affaires criminelles et des grâces, rue Pigalle, 54.
- PLUYETTE, ancien magistrat, rue de l'Université, 74.
- POTIER, conseiller à la Cour de Paris, place Delaborde, 12 bis.
- POUGNET, ancien avocat à la Cour de cassation, rue Saint-Benoît, 5.
- PROUST, ancien substitut du procureur de la République, rue de Clichy, 58.
- PUERARI, banquier, boulevard Haussmann, 69.
- REITLINGER, avocat à la Cour d'appel, rue Scribe, 7.

MM.

- RÉMUSAT (Paul DE), sénateur, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 118.
- RENAULT (Léon), sénateur, ancien préfet de police, membre du Conseil supérieur des prisons, rue Murillo, 8.
- REYNAUD, docteur en droit, chef de bureau au Ministère de l'intérieur, secrétaire du Conseil supérieur des prisons, rue de Miromesnil, 66.
- REVILLE (Marc), avocat à la Cour d'appel, rue de la Bienfaisance, 4.
- RIBOT (Alexandre), député, Ministre des affaires étrangères, rue Joffroy, 65.
- RICHARD (S. E. M^{re}), cardinal-archevêque de Paris, à l'Archevêché, rue de Grenelle.
- RIDEL (G.), ancien greffier en chef de la Cour de cassation, boulevard Haussmann, 58.
- RIVIÈRE (Albert), ancien magistrat, rue d'Amsterdam, 52.
- ROBERT (Charles), ancien conseiller d'État, rue de la Banque, 15.
- ROBERT (le général), sénateur, rue de Sèvres, 85.
- ROBIN (le pasteur), rue Clavel, 24.
- ROLLET, avocat à la Cour d'appel, rue de Lille, 1.
- ROUSSE, membre de l'Académie française, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la Cour d'appel, boulevard Haussmann, 17.
- ROUSSEL (le D^r Théophile), sénateur, membre de l'Académie de médecine, rue Neuve-des-Mathurins, 64.
- ROUVILLE (DE), maître des requêtes au Conseil d'État, rue de Montceau, 64.
- ROYER (DE) avocat à la Cour d'appel, boulevard Haussmann, 82.
- SABATIER, avocat à la Cour de cassation, rue Saint-Simon, 2.
- SAINT-MARC-GIRARDIN, rue Bonaparte, 5.
- SAINT-PAUL (Georges DE), maître des requêtes au Conseil d'État, place des États-Unis, 8.
- SAINT-PIERRE (le Comte DE), sénateur, boulevard Haussmann, 116.
- SAUTTER, ingénieur civil, avenue d'Alma, 14.
- SAUTUMIER, rue de Rennes, 106 bis.
- SEYNES (le D^r Jules DE), rue de Chalaneilles, 15.
- SIMON (Jules), sénateur, membre de l'Académie française, ancien président du Conseil des ministres, place de la Madeleine, 10.
- TANON, conseiller à la Cour de cassation, ancien membre du Conseil supérieur des prisons, rue Denfert-Rochereau, 23.

MM.

THUREAU, juge au Tribunal de la Seine, rue Garancière, 11.
TOLLU, notaire, rue Saint-Lazare, 70.
TOURNOUER (Henry), élève de l'École des chartes, rue des Saints-Pères, 11.

VANIER, vice-président du Tribunal, rue du Four, 54.
VARIN, avocat à la Cour d'appel, boulevard Haussmann, 140.
VAUTHIER (Max), rue de Lisbonne, 23.
VERNES (le pasteur), président du Consistoire de l'Église réformée, ancien membre du Conseil supérieur des Prisons, rue des Batignolles, 7.
VIAL, ancien magistrat, rue de Lille, 11.
VINCENS, chef de bureau à la Direction de l'Administration pénitentiaire, Ministère de l'intérieur, rue Cambacérès.
VOISIN (Félix), conseiller à la Cour de cassation, membre du Conseil supérieur des Prisons, ancien député, rue de Milan, 11 bis.
VOISIN (le Dr Auguste), rue Séguier, 16.

WADDINGTON (Charles), professeur à la Faculté des lettres, rue de la Tour-d'Auvergne, 50.
WEYLAND, architecte, rue Lavoisier, 22.
WORMS (Fernand), avocat à la Cour d'appel, boulevard Malesherbes, 62.

YVERNÈS, chef de division au Ministère de la justice, rue Cambon.

ZADOC (KAHN), grand rabbin de France, rue Saint-Georges, 17.

DEPARTEMENTS

Aisne.

LEROY, ancien conseiller à la Cour de Douai, à Saint-Quentin.

Bouches-du-Rhone.

L'ŒUVRE DE LA PRISON D'AIX (M. Tuzet ordonnateur), à Aix.

MM.

MONVALLON (DE), à Aix.

REMONDET-AUBIN, libraire, cours Mirabeau 53, à Aix.

BRUN, directeur de la 3^e circonscription pénitentiaire, à Marseille.

PROAL, conseiller à la Cour d'Aix.

Calvados.

DUCHESNE FOURNET (Paul), ancien député, membre du Conseil général du Calvados, manufacturier à Lisieux.

Côte-d'Or.

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE DROIT de Dijon.

DONAT (l'abbé), directeur de Citeaux, supérieur général de l'Œuvre de Saint-Joseph, à Citeaux, près Nuits.

Cotes-du-Nord.

ROUVIN (Amédée), procureur de la République, à Dinan.

Doubs.

CHIPON (Maurice), avocat à la Cour d'appel de Besançon, rue du Chateaur, 25.

Eure-et-Loir.

LELOIR, procureur de la République, à Nogent-le-Rotrou.

Finistère.

HARDOUIN, conseiller honoraire, avocat près le Tribunal, rue de l'Hospice, 23, à Quimper.

Gard.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE des libérés et des mineurs abandonnés ou coupables du Gard et de la Lozère, rue Crébillon, 1, à Nîmes.

SILHOL (Alfred), avenue Truchère, 16, à Nîmes.

MM.

Garonne (Haute-)

AUZIES, conseiller honoraire à la Cour d'appel, vice-président de la Commission administrative des prisons, rue Pharaon, 15 à Toulouse.

MOULINIER, docteur en droit, à Toulouse.

VIDAL (Georges), professeur à la Faculté de droit, rue Saint-Georges, 2, à Toulouse.

Gironde.

LABROQUÈRE (Armand), avocat général à la Cour d'appel, cours d'Alsace-et-Lorraine, 91, à Bordeaux.

RODEL, avocat à la Cour d'appel, secrétaire adjoint de la Société des prisonniers libérés, rue de Condé, 1, à Bordeaux.

THÉNAUD (le pasteur), directeur de la colonie agricole de Sainte-Foy.

Hérault.

DELPECH, conseiller à la Cour d'appel, rue Delpech, 2, à Montpellier.

Indre-et-Loire.

BLANCHARD, ancien directeur de Mettray, au Mortier de Mettray.

Isère.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, à Grenoble.

JAY (Raoul), professeur à la Faculté de droit de Grenoble, rue Villars, 9.

JULHET, officier de marine en retraite, à la Côte-Saint-André.

ROCHER, à la Côte-Saint-André.

Loir-et-Cher.

LECOUR, chef de division en retraite, ancien membre du Conseil supérieur des Prisons, rue Chambourdin, 24, à Blois.

Loire-Inférieure.

GUIBOURD, sénateur, ancien président du Tribunal civil, maire de Nantes, rue de l'Héronnière, à Nantes.

LE CARPENTIER, substitut du procureur de la République, à Nantes.

MM.

Loiret.

COUILLÉ (M^{sr}), évêque d'Orléans.
DRIoux, procureur de la République, à Pithiviers.
GRANVALLET, ingénieur, à Orléans.

Maine-et-Loire.

BRUN, directeur de la Colonie de Saint-Hilaire, par Fontevrault.
MAX (Richard), ancien député, à Angers.

Marne (Haute-).

M. le colonel CHAUSSADE, directeur de la maison pénitentiaire d'Auberive.
IMGARDE DE LEFFEMBERG, ancien procureur général près la Cour de Paris, à Montierender.
SOMMELET (Cyprien), directeur de la colonie industrielle de Bologne, à la Fonderie, près Bologne.

Mayenne.

VILFEU, ancien député, rue du Bel-Air, 16, à Laval.

Meurthe-et-Moselle.

LA FACULTÉ DE DROIT de Nancy (M. Lederlin, doyen).
SOCIÉTÉ DE PATRONAGE des libérés, à Nancy.

Nord.

BIBLIOTHÈQUE des Facultés catholiques, boulevard Vauban, 56, à Lille.
LE BIBLIOTHÉCAIRE de la Bibliothèque universitaire, à Lille.
COMMISSION DE SURVEILLANCE de la maison d'arrêt de Douai.
DANIEL DE FOLLEVILLE, avocat à la Cour d'appel, professeur à la Faculté

MM.

de droit de Lille, boulevard de la Liberté, 32, à Lille.

WATERNAU, vice-président honoraire de la Commission de surveillance des prisons, à Douai.

Pyrénées-Orientales.

LA COMMISSION DE SURVEILLANCE des prisons civiles de Perpignan, rue de l'Ancienne Comédie, 1, à Perpignan.

Rhône.

BERTHÉLEMY, agrégé à la Faculté de droit de Lyon, Quai de la Guillotière 10.

CHABRIÈRE-ARLÈS, trésorier général du Rhône, président du Bureau de bienfaisance, administrateur des Hôpitaux, rue de la République, 53, à Lyon.

CHENEST, avocat général près la Cour d'appel de Lyon, rue Victor Hugo, 16,

DESGEORGES (Alphonse), membre de la Chambre de commerce de Lyon, trésorier de l'œuvre de Saint-Léonard, rue Puits-Gaillot, 19, à Lyon.

GARRAUD, professeur de droit criminel à la Faculté de droit de Lyon, membre de la Commission de surveillance des prisons de Lyon, rue Childebert, 1, à Lyon.

MARTIAL DE PRANDIÈRES, président du Conseil de l'œuvre de Saint-Léonard, rue Saint-Hélène, 13, à Lyon.

RAUX, directeur de la 28^e circonscription pénitentiaire.

VILLION (l'abbé), directeur de l'œuvre de Saint-Léonard, à Couzon.

Savoie.

M'ROÉ, ancien premier président de la Cour d'appel de Chambéry.

Savoie (Haute-).

MERCIER, premier président honoraire de la Cour de cassation, à Saint-Joire-en-Fancigny.

MM.

Seine.

PAULIAN, secrétaire rédacteur de la Chambre des députés, secrétaire adjoint du Conseil supérieur des prisons, rue Labordère, 8 à Neuilly-sur-Seine.

Seine-Inférieure.

MERRY DELABOST (le D^r), médecin en chef des prisons, rue Ganterie, 76, à Rouen.

Seine-et-Marne.

BANCEL, président de la Société de patronage de Seine-et-Marne, à Melun.
MOREL, publiciste, ancien membre de la Commission de surveillance des prisons, place d'armes, à Fontainebleau.

Seine-et-Oise.

SOCIÉTÉ DE PATRONAGE, avenue de Saint-Cloud, 41, Versailles.
GUIMARD, juge au Tribunal civil, à Rambouillet.
DE SÉMALÉ, rue de l'Ermitage, 3, à Versailles.
TURCAS, président du Tribunal de Rambouillet.

Somme.

TATTEGRAIN, conseiller à la Cour d'Amiens.

Vaucluse.

REY (le pasteur), à Avignon.

Yonne.

COUTURIER, juge d'instruction, à Joigny.

MM.

Algérie.

BOURROUILLOUX, conseiller à la Cour d'appel d'Alger.
RUFF (Michel), Librairie nouvelle, rue Bab Azoun, 10.

Inde.

GUYON, membre du Conseil général des établissements français dans l'Inde, à Chandernagor.

ETRANGER (1)

Allemagne.

- C. SOCIÉTÉ DES PRISONS DES PROVINCES DU RHIN ET DE WESTPHALIE, à Dusseldorf.
- C. BADER (l'abbé Maximilien), aumônier catholique de la maison centrale à Bruchsal (grand-duché de Bade).
- T. BAER (le D^r A.), médecin en chef de la prison de Plötzensee, Turmstrasse, 8, Berlin, N. W.
- C. BLENCK, directeur du bureau royal de la statistique, Linden strasse, 28 part., à Berlin.
- T. BRUCK FABER, secrétaire général de la Haute-Cour, grand-duché de Luxembourg, à Luxembourg.
- C. EKERT, conseiller intime et directeur de la prison provinciale de Fribourg, à Bade.
- C. ENGEL (le D^r Dolfus), directeur du bureau royal de la statistique en Prusse, à Berlin.
- T. FOHRING (le D^r), président du Tribunal correctionnel et de la Société pénitentiaire du Nord-Ouest de l'Allemagne, rue du Haller, 53, à Hambourg.
- T. HUMPERT, secrétaire de la bibliothèque du Ministère de la justice, du culte et de l'instruction publique, grand-duché de Bade, Karlsruhe.

(1) Les membres titulaires sont désignés par la lettre *T* placée à côté de leurs noms : les membres correspondants par la lettre *C*.

MM.

- C. ILLING (le conseiller intime supérieur), chef de l'Administration pénitentiaire du royaume de Prusse, Nectelbeck-Strasse, 261, à Berlin.
- T. LISTZ (le Dr), professeur de droit, à Marburg, Hesse.
- C. MAYR (Von), ancien sous-secrétaire d'État, Georgen-Strasse, 16, à Munich.
- T. OTT (Henri), avocat, place Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg.
- C. STARKE, conseiller intime supérieur et rapporteur au Ministère de la justice, à Berlin.

Autriche-Hongrie.

- C. CSFMEGI (Charles), président du Sénat et de la Cour suprême du Royaume de Hongrie, à Pesth.
- GONDA (Désiré), publiciste, rókk szilard utca 10, à Buda-Pesth, Hongrie.
- C. KRALL (le chevalier DE), conseiller au Ministère de la justice, à Vienne.
- T. KRZYMUSKY (Edmond, de) professeur de droit pénal à l'université de Cracovic.
- C. MAZURANITCH, au Ministère de la justice, à Agram (Croatie).
- C. PAPAFAVA (Dr), à Zara, Dalmatie.
- T. TAUFFER, directeur de la prison centrale, pour la Bosnie et l'Herzégovine, à Zenica, Bosnie.

Belgique.

- C. BERDEN, ancien secrétaire général du Ministère de la justice, à Bruxelles.
- T. BOENS, docteur en médecine, médecin de la maison cellulaire, à Charleroi.
- C. GAUTHIER DE RASSE, ancien administrateur des prisons et de la sûreté publique, rue du Prince Royal, 38 à Ixelles-Bruxelles.
- T. GUILLERY, président de la Société de patronage de Bruxelles.
- C. KERVIN DE LETTENHOVE, (Baron DE), ancien ministre de l'Intérieur, correspondant de l'Institut de France, membre de la Chambre des représentants et de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

MM.

- T. PRINS (Adolphe), inspecteur général des prisons, rue Souveraine, 69, à Bruxelles.
- T. STEVENS, directeur de la prison cellulaire de Saint-Gilles, à Bruxelles.
- C. THONISSEN, ministre de la justice, professeur de droit à l'Université de Louvain, membre de la Chambre des représentants et de l'Académie royale de Belgique, correspondant de l'Institut de France, à Louvain.

Brésil.

- T. DE PADUA FLEURY, ancien directeur général de la justice, rue de Rosario, 66, à Rio-de-Janeiro.
- T. JOSÉ PEREIRA REGO FILHO (D^r), secrétaire général de l'Académie impériale de médecine, Lavradio, 116, à Rio-de-Janeiro.
- T. SOUZA BANDEIRA FILHO (DE), directeur au Ministère de la justice, professeur à l'école normale de Rio-de-Janeiro, place du Duc-de-Caccias, 12, à Rio-de-Janeiro.

Canada.

- T. JETTÉ, conseiller à la Cour supérieure, à Montréal.

Chili.

- T. PEDRO MONTT, député, ministre des travaux publics (voir Paris).

Chez M. Pedone-Lauriel, 13, rue Soufflot, Paris.	}	LE CONSEJO SUPERIOR DE PRISIONES de la République du Chili.
		LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE PRISIONES de la République du Chili.
		LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS du Chili.

Danemark.

- T. SOCIÉTÉ DES PRISONS DE COPENHAGUE (M. P. Petersen, secrétaire de la), 1, rue Christiansharris Forr, à Copenhague.
- C. BRUNN (Fred.), ancien directeur de l'administration pénitentiaire, à Copenhague.

MM.

- C. HINDENBURG, conseiller à la Cour, Lykkesholms Allé 3, à Copenhague.
- C. STUCKENBERG (Fr.), inspecteur d'hôpital, directeur de la *Revue pénitentiaire du Nord*, Vestre Hospital, Copenhague.

Espagne.

- C. ASSOCIATION GÉNÉRALE POUR LA RÉFORME PÉNITENTIAIRE EN ESPAGNE, à Barcelone.
- T. ARMENGOL Y CORNET (Pierre), docteur en droit, membre de la Junte municipale, rondo de San-Pedro, 142, 2^e, à Barcelone.
- C. ARENAL (M^{me} Concepcion), à Vigo.
- T. CAMIN (Alvaro), avocat, rue de Banos-Nuevos, 7, à Barcelone.
- T. FLAQUER (José), professeur de droit, rue Carmen, 64, à Barcelone.
- T. LASTRES (Francisco), député aux Cortès, avocat, professeur de droit, calle del Clavel, 8, à Madrid.
- T. PLA Y BROSOSA, avocat, rue Ronda-San-Pedro, 182, à Barcelone.
- T. ROMERO Y GIRON (Vicente), directeur de la *Revista de los Tribunales*, calle San-Juan, 58, à Madrid.
- T. SANTA CRUZ (Francisco DE), ancien directeur de l'administration pénitentiaire, à Madrid.
- C. SILVELA (Luis), professeur de droit pénal à l'Université de Madrid, à Madrid.
- T. TORRES CAMPOS (Manuel), professeur de droit international public et privé, à Grenade, hôtel Alameda.

États-Unis-d'Amérique.

- C. Z.-R. BROCHWAY, superintendent state Reformatory Elmira, N.Y.
- C. Rev. A.-G. BYERS, secrétaire du Bureau de l'Assistance publique, à Colombus, Ohio.
- C. C.-F. COFFIN, Esq., Lasalle street, 201, Chicago, Illinois.
- C. Hon. J.-W. DWIGHT, L. L. D., professeur de droit, Columbia law School, New-York city.
- C. G.-S. GRIFFITH, Esq., président de la Société des prisons à Baltimore, Maryland.
- T. HAYES, ancien président de la République des États-Unis, président de la Société générale des prisons, à Fremont, Ohio.
- T. LETCHWORT (W. P.), président du Bureau de l'Assistance publique, Office of the State Board, Albany, New-York.

MM.

- T. LITTLE (J. John), secretary of the Prison society, 1602, Chestnut str., Philadelphie.
- C. MILLIGAN (Rev. John), aumônier du pénitencier de l'Ouest Alleghanie-Pensylvanie, 135 east, 15th street.
- C. C.-D. RANDALL, secretary of the Michigan state public school, à Coldwater, Michigan.
- C. W. M. F. ROUND, secrétaire de l'Association des prisons, New-York city.
- C. F.-B. SANBORN, Esq., secrétaire de l'Association pour la science sociale, à Concord, Massachusetts.
- C. Hon. HORATIO SEYMOUR, président de la Société nationale des prisons, à Utica, New-York.
- C. Rev. Fred. H. WINES, L. L. D. secrétaire du Bureau de l'Assistance publique, à Springfield, Illinois.

Finlande.

- C. GROTENFELD, directeur général des prisons, rue de Nicolas, à Helsingfors.

Grande-Bretagne et Irlande.

- C. SOCIÉTÉ HOWARD, Bishop's gate Without, 5, London, E. C.
- T. GRANVILLE-BAKER, Hardwicke court, Gloucester.
- T. BRANDT, Warwick Road, 2, South Kensington, London.
- C. BRIDGES, (le D^r J. -H.), inspecteur des prisons du comté en Angleterre, Home Office Witehall, à Londres.
- T. BRUNE GRAVES SAWLE (sir Charles) Bart., à Penrice, Saint-Austell.
- T. CAVE (L. S.) secrétaire honoraire de la Société de patronage métropolitaine, 13, Lodwndes squire, London, S. W.
- C. DU CANE (sir Edmond), K. C. B., président des directeurs des prisons des convicts, en Angleterre, et l'un des commissaires des prisons de comté, Queen's gate garden's, 40, London.
- C. LE VICE-AMIRAL, chief-constable's Office, Cheltenham.
- T. CHRISTIANSEN (M^{lle}), Warwick Road, 2, South Kensington, London.
- C. CROFTON (sir T. W.), Bart, président des commissaires des prisons en Irlande, à Dublin.
- T. GRIFFITH's, inspecteur des prisons du Royaume-Uni, Belgrave road square, London, S. W.

MM.

- C.* HUBBARD (W.-E.), jun., Esq., secrétaire honoraire de la Reformatory and Refuge Union, membre de son conseil, 4, Saint-Helen's place, Bishop's Gate street, London, E. C.
- T.* LAYTON LOWDES, Esq., Marine-Parade, 27, Dover.
- C.* MADDISON, secrétaire de la Reformatory and Refuge Union, Charing Cross, 32 et 33, London, S. W.
- C.* MURRAY BROWNE, Egerton House, Chester.
- C.* TALLACK, secrétaire de la Société Howard, 5, Bishop's-Gate Without, London, E. C.
- T.* VERNEY (le capitaine E.-H.), de la Marine royale, président de la Cour de justice de l'île d'Anglesea, à Rianva Bangor, North-Wales.
- T.* WOOWARD (Robert), junior, Esq., Areley Cottage, Bewdley.

Grèce.

- C.* LA SOCIÉTÉ DES PRISONS D'ATHÈNES, Palais de la Chambre des députés.
- T.* ANGELOPOULO (Athantos), avocat à Athènes, rue Sophocle, 19.
- T.* SKOUSÈS (Alexandre), ancien député, à Athènes.
- T.* SPILIOPOULOS (de Corinthe), à Athènes.

Hollande.

- T.* LA COMMISSION DES PRISONS, à Leeuwarden.
- T.* BOUVIN (Ph.-A.), membre du Tribunal d'arrondissement et secrétaire de la Commission des prisons, à Rotterdam.
- T.* GERLINGS, singee, 486, B. H. Honingsplein, à Amsterdam.

Italie.

- C.* ALIMENA (Bernardino), professeur de droit criminel à l'Université de Naples, à Cosenza.
- C.* BELTRANI-SCALIA, conseiller d'État, directeur général de l'Administration pénitentiaire, via Merulana, 47, à Rome.
- C.* BENELLI (Julio), directeur de la maison pénitentiaire à Terracine, à Rome.

MM.

- C. BRUSA, professeur de droit criminel à l'université de Turin, 98, Corso Vittorio Emanuele, à Turin.
- C. CANONICO (le commandeur Tancredi), conseiller à la Cour de cassation de Rome, professeur honoraire de droit pénal à l'Université de Turin, via Ferruccio, 7. Esquilino, à Rome.
- C. LUCCHINI, professeur à l'Université de Bologne, directeur de la *Revue pénale*, à Bologne.
- C. PESSINA, ancien ministre de l'agriculture, sénateur, professeur de droit criminel à l'Université de Naples, à Naples.
- T. PESSINA (Joseph). via Museo, 66, à Naples.

Japon.

- T. ONODA, directeur des prisons, à Tokio.
- T. SANO, secrétaire et conseiller de la société pénitentiaire du Japon, rue Cushigomé-Kugouratio-Nitiomé, à Tokio.

Mexique.

- T. FORTUNO (Leonardo), représentant du ministère public, à Mexico.

Norvège.

- C. BRICH REICHENWALD, chef de l'Administration des prisons de Norvège, chef de section au Ministère de la justice, à Christiania.

Portugal.

- C. MIDOSI, avocat, professeur de droit, traversa do Arco a Jesus, 11, à Lisbonne.

Roumanie.

- C. PETRONI (Grégoire), avocat, ancien conseiller à la Cour d'appel, impasse Eldorado, à Bucharest.

Russie.

- T. ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES PRISONS, place du Théâtre-Alexandre, à Saint-Petersbourg.
- T. FACULTÉ DE DROIT, de Jaroslavl.

MM.

- C. UNIVERSITÉ DE SAINT-WLADIMIR, à Kiew.
- C. DRILL (le D^r), membre de la Société juridique, à la rédaction du *Juridithesky Viestnik*, à Moscou.
- T. FOINITZKY, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, avocat général à la Cour de cassation, à Saint-Pétersbourg.
- T. GALKINE-WRASKOY (S. Exc. M.), directeur général du service des prisons, place du Théâtre-Alexandre, à Saint-Pétersbourg.
- T. GODLEWSKY (Étienne DE), avocat, membre du Conseil d'administration des colonies agricoles de Pologne, rue Zielma, 20, à Varsovie.
- T. GRÖT (S. Exc. M.), conseiller privé, membre du Conseil de l'empire, secrétaire d'État, Grande-Rue-des-Écuries, 1, à Saint-Pétersbourg.
- T. KAPOUSTINE (DE), curateur de l'arrondissement de Dorpat, à Riga.
- T. KOMORSKI (Demetrius), inspecteur général des prisons et de la transportation en Sibérie, à Saint-Pétersbourg, administration générale des prisons, en Sibérie, à Khabarofka.
- T. KOKOVITZEFF (Woldemar), adjoint du chef de l'Administration centrale des prisons, rue Fontanka, 35, à Saint-Pétersbourg.
- T. MOLDENHAWER (Alexandre DE), juge au Tribunal, rue Wladimir, 14, à Varsovie.
- T. MOURAWIEW (Nicolas), procureur général de la Cour de Saint-Pétersbourg, à Saint-Pétersbourg.
- T. ROUKAVICHNIKOFF (Constantin), asile correctionnel Roukavichnikoff, à Moscou.
- T. SALOMON (Alexandre), secrétaire du Conseil des prisons, Molaïa Italiïanskaïa, 37, à Saint-Pétersbourg.
- C. SCHMOURLO, substitut du procureur impérial à Khersan, via Odessa.
- T. SCHOUMAKER (Archadius), employé à l'Administration pénitentiaire, place du Théâtre-Alexandre, Administration centrale des prisons, à Saint-Pétersbourg.
- T. THALBERG, à l'université de Saint-Wladimir, à Kiew.
- T. WESTMANN (Voldemar), gentilhomme de la Chambre de S. M. l'Empereur, Grande-Rue-des-Écuries, 13.

Serbie.

- T. MINISTÈRE DE LA JUSTICE, à Belgrade.

MM.

Suède et Norvège.

- T. GRENANDER (B. KR.), docteur en droit, ancien secrétaire de la Commission pour le projet de loi de la Diète, rue de l'Arsenal, 1 A, à Stockholm.
- C. LUNDIN (Claes), publiciste, *S'Dagblad*, à Stockholm.
- C. D'OLIVECRONA, membre de la Cour suprême du royaume de Suède, membre correspondant de l'Institut de France, à Stockholm.

Suisse.

- C. GUILLAUME (le D^r), directeur du pénitencier, à Neuchâtel.
- T. PICOT (Adrien), 16, rue des Granges, à Genève.

VIII

Liste des revues avec lesquelles la Société générale des prisons fait l'échange de son bulletin.

FRANCE

- Archives de l'anthropologie criminelle*, 8, rue Victor Hugo, à Lyon.
- Bulletin de la Société de législation comparée*, rue de Rennes, 44.
- La France judiciaire*, rue Soufflot, 13.
- Société d'émulation du Doubs*, palais Granvelle, à Besançon.
- Le Polybiblion*, boulevard Saint-Germain, 195.

ÉTRANGER

- ALLEMAGNE. — *Blatter für Gefangnissskunde*, à Bruchsal.
- Bulletin de la Société pénitentiaire du Nord-Ouest*, à Hambourg.
- Zeitschrift für die gesammte Strafrechtswissenschaft*, J. Guttentag (D. Collin), Wilhelmstrasse, 100, Berlin w.
- Gerichtssall*, à Stuttgart.
- ANGLETERRE. — *Reformatory and Refuge Journal*, 30, Charing Cross, Londres.
- BELGIQUE. — *Revue critique de droit criminel*, à Liège, M. Limelet t^e 74, rue Louvrex.
- DANEMARK. — *Nordisk Tidsskrift Fængselsvæsen* (*Revue pénitentiaire du Nord*), à Copenhague.

ESPAGNE. — *Revista de los tribunales*, San Bernardo, 50, Segundo isq. Madrid.

HONGRIE. — *Magyar Igazságügy*, 56, Sugárút, à Pesth.

ITALIE. — *Archivio di psichiatria e scienze penali*, Lombroso, à Turin.

Rivista di discipline carcerarie, à Rome, via del Paradiso, 23.

Rivista penale, à Bologne, via Carlo-Alberto, 33.

Rivista sperimentale di medicina legale, Reggio-Emilia.

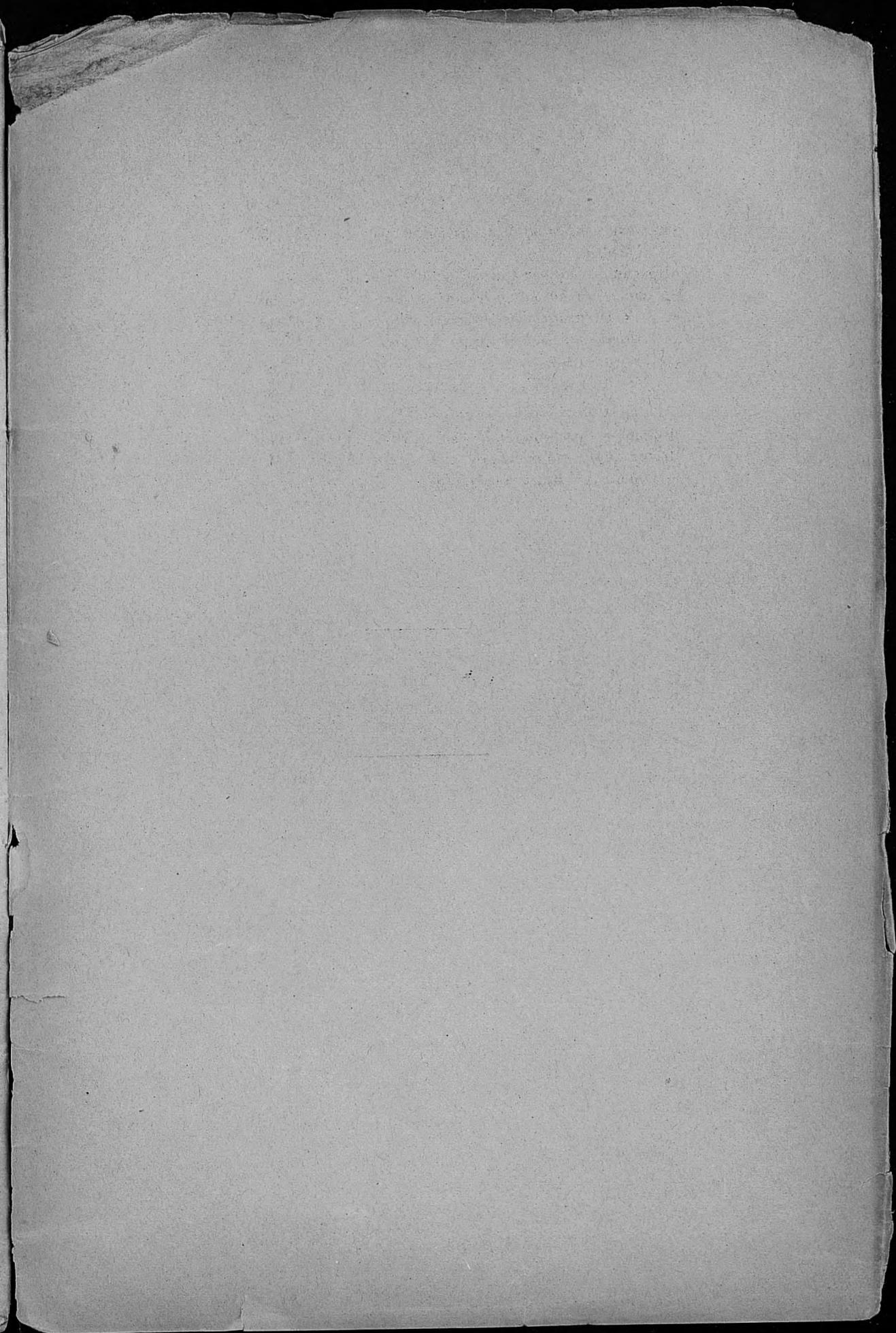
Il direttore dei studi senesi, nella università di Sienne.

La Pratica legale, via indipendenza, 33, à Bologne.

RUSSIE. — *Bulletin de l'Université impériale de Saint-Wladimir*, à Kiew.

ILE DE CUBA. — *Revista general de derecho*, directeur M. RAMONY (Corbonny-Y-Ruiz), à la Havane.





MELUN. — IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE
